

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Introduction pratique A (EXC/TP) (3BL1205)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie	TP: 4 dj Excursion: 3 dj	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Jason Grant (coordinateur) et autres intervenants

Contenu

Les étudiant-e-s suivront un programme de cours comprenant des séances d'introduction, des travaux pratiques ainsi que des excursions. Les six premières heures sont obligatoires. Le 19 septembre 2025 dans l'auditoire F200, une séance introductive d'une heure sera suivie d'un cours d'une heure consacré à la recherche documentaire en bibliothèque. Le 26 septembre 2025 dans l'auditoire GPA, un cours essentiel de deux heures portant sur les consignes de sécurité sera dispensé ; la validation de ce module est impérative pour pouvoir accéder aux travaux en laboratoire. Cette phase introductive se conclura par un atelier dédié à la rédaction de rapports scientifiques dans la salle de TP D025-D030.

Par la suite, les étudiant-e-s participeront à cinq ateliers thématiques de quatre heures chacun, proposés par différents groupes de recherche de l'Institut de biologie. L'inscription à ces ateliers se fera via la plateforme Moodle, dans la limite de 20 participant-e-s par atelier. L'une d'entre elles devrait être la participation à l'une des conférences en soirée de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. https://snsn.ch/en/uuid/i/75cfe088-2175-509d-a241-29d7d92d8032-Cycle_de_conférences_SNSN_2025-26

Forme de l'évaluation

Contrôle continu non noté basé sur le rapport d'un des ateliers. Une seule absence (justifiée ou non) est permise. Si l'étudiant à un taux de fréquentation inférieur à 6 activités, un rapport supplémentaire doit être rédigé sur un sujet défini en accord avec le coordinateur du cours. Le rapport doit être soumis par e-mail au 6 janvier 2026 dernier délai.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec à la première tentative, le rattrapage (deuxième tentative) se fera sous la forme d'un rapport à rédiger sur un autre sujet défini en accord avec le coordinateur du cours. L'étudiant doit contacter le coordinateur pour définir le sujet à traiter au moins un mois avant le début de la session d'examens. Le rapport devra être rendu au moins 2 semaines avant le début de la session d'examens pour laquelle l'étudiant est inscrit à la deuxième tentative.

Documentation

Pas de documentation spécifique.

Pré-requis

Aucun

Forme de l'enseignement

Travaux pratiques aux laboratoires et excursions.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Rédiger
- Discuter
- Observer
- Décrire
- Expérimenter
- Analyser

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Introduction pratique A (EXC/TP) (3BL1205)

Compétences transférables

- Synthétiser
- Observer
- Rédiger